

Recherche d'emploi : comment faire ?

Extrait de *Alors on dit quoi* du 27 février 2020.

Diara Ndiaye :

On va prendre une dernière auditrice en ligne ; le temps passe très vite. Il s'agit de Rachel, elle est responsable en Ressources humaines et qualité en Côte d'Ivoire. Bonjour Rachel.

Rachel :

Bonjour.

Diara Ndiaye :

Alors vous, vous utilisez les réseaux sociaux pour aider à la recherche d'emploi notamment, via LinkedIn.

Rachel :

Exactement.

Diara Ndiaye :

Alors quels sont les...mmm...Que proposez-vous comme type de conseils ?

Rachel :

D'accord. Donc sur LinkedIn. Et déjà merci pour l'opportunité que vous me donnez.

Sur LinkedIn, je fais des posts tous les mardis et tous les jeudis pour encourager les chercheurs d'emploi. Et donc je parle déjà d'un aspect général et un aspect spécifique lié à la recherche d'emploi.

L'aspect général, c'est déjà l'état d'esprit du chercheur d'emploi. Si le chercheur d'emploi est découragé à cause des refus, à cause du fait qu'il n'a pas de travail, ça va se ressentir sur l'ensemble de ses actions qu'il mène dans le but d'obtenir un travail : notamment son CV, sa lettre de motivation ou ses entretiens d'embauche. Donc j'invite les jeunes donc à avoir un esprit de gagnant, à garder le poing levé. Et ça parce que si ça n'a pas été hier, ce sera aujourd'hui et si ça n'a pas été aujourd'hui, ça sera demain.

Le second élément général que je recommande aux jeunes, c'est que la recherche d'emploi est un emploi. Il ne faut donc pas négliger sa recherche d'emploi. Ce qui va tout de suite nous conduire au 3ème élément général qui est d'élaborer une stratégie de recherche d'emploi.

Cette stratégie va reposer sur quelques points dont : le point numéro un, c'est de choisir le secteur dans lequel on souhaite travailler. Dans ce secteur, nous sélectionnons les entreprises que nous souhaitons intégrer. Après avoir sélectionné ces entreprises, nous élaborons notre CV en fonction de chaque entreprise. Et donc nous n'avons pas un CV "passe-partout". Nous l'adaptions à l'entreprise selon ses besoins et nous déposons un dossier. Après avoir fait ces différentes étapes, nous avons un cahier, un calepin ou un fichier Excel dans lequel nous répertorions l'ensemble des dossiers envoyés au sein des entreprises et nous faisons des relances soit mensuelles, soit bimensuelles, soit hebdomadaires. À la relance hebdomadaire, le chercheur d'emploi qui n'a pas eu de retour sur sa candidature spontanée, il redépose un autre dossier après avoir essayé de faire une relance. Je pense qu'au fur et à mesure, le chercheur d'emploi finira par obtenir un emploi. Et même s'il ne l'a pas, il continue à déposer des dossiers, à rester sur les réseaux sociaux. - tout à l'heure, quelqu'un l'a dit - à faire du réseautage sur les réseaux sociaux mais également dans son entourage.